

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Molsheim (67120)

## Réponses de Laurent Furst, au nom de la liste « Molsheim, l'Avenir avec vous »

— le 06/03/2020 à 18:22 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Le centre ville de Molsheim doit être réfléchi et réorganisé pour réduire les déplacements motorisés et faire une place prépondérante aux piétons et cyclistes.*

*Il faudra adapter l'ensemble des rues pour que :*

- les piétons puissent se déplacer sur des trottoirs larges et réguliers et sans discontinuité ;
- les piétons aient accès à la chaussée en toute sécurité (zone de rencontre) ;
- les cyclistes aient la possibilité de circuler dans toutes les rues dans les deux sens de circulation.

*Il faudra ajouter des arceaux pour le stationnement des vélos devant les commerces, administrations, écoles, espaces sportifs ou associatifs..*

*La municipalité pourra inciter aux déplacements doux ou collectifs par :*

- l'aide à l'achat de vélo,
- des campagnes de communication dans les établissements scolaires et auprès des citoyens de la ville,
- la réduction de la circulation autour des écoles,
- la mise en place de navettes entre les quartiers de la ville et le centre.

Nous avons construit 12 kilomètres de pistes cyclables à Molsheim et 32 kilomètres au niveau de la Communauté de Communes. Notre objectif est de terminer en 3 ans l'interconnexion de toutes les pistes cyclables en site propre. L'accès du vélo en centre ville sera redéfini en s'appuyant sur les possibilités de la réglementation sur les zones de rencontre, les contre sens cyclables et la vitesse. Les actions de communication seront entreprises. Les arceaux à vélo seront plus nombreux et une commission vélo paritaire sera créée : 15 membres du conseil municipal et 15 personnalités extérieures.

Nous n'avons pas retenu l'aide à l'achat de vélo mais l'aide à l'achat de composteurs et de récupérateurs d'eau de pluie.

#### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

*Les membres de ce comité seront, entre autres, issus des milieux associatifs concernés par les problématiques de mobilité douce et environnementale.*

Notre objectif est de finaliser la politique vélo en 3 ans, infrastructures, adaptation réglementaire et dispositions diverses. Cette phase de travail sera accompagnée de réunions régulières de la commission extra municipale vélo.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de la ville.

Donner plus de place aux vélos à proximité des écoles de Molsheim et revoir l'aménagement pour permettre aux piétons et cyclistes des déplacements sécurisés.

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du quartier de l'hôpital (rue Jenner et environs) et des nouveaux aménagements urbains (Zich, éventuel écoquartier)

La réglementation sur les voiries suppose l'installation d'une continuité piétonne de 1,20 m minimum. Parmi nos priorités, nous sécuriserons la rue de l'Eglise. Nous rendrons l'accès plus facile à vélo vers les 2 collèges et les 3 lycées. Nous étudierons la problématique de chacune des 5 écoles de Molsheim.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°4 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Cette demande concerne toutes les zones résidentielles sauf les axes de transit.

Notre intention est de limiter à 30 km/h la partie historique de la cité ainsi que les différents établissements scolaires

### Action n°5 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Chaque élément fera l'objet de débats en fonction des impératifs de sécurité.

### Action n°6 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. A proximité de l'école maternelle du centre (rue du Général Streicher) et à proximité de l'école des prés (rue d'Alsace et rue de Provence).

Les conseils d'école pourront être consultés sur ces sujets.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°7 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Place de l'hôtel de ville, place de la liberté, parking de la monnaie, parvis avant le tunnel de la gare (côté ville), au gymnase Hossenlop, à la piscine découverte, devant la Poste, devant l'école maternelle du centre...

Ce point ne fait aucune difficulté et a d'ailleurs été précisé dans la page vélo de notre équipe.

### Action n°8 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous respecterons la réglementation, étudierons toutes les questions de sécurité avec rigueur.

### Action n°9 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous avons privilégié l'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie et de composteurs particuliers et collectifs.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°10 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Ce point est appréhendé de manière positive par notre équipe. Nous avons été surpris de voir une statistique nationale montrant le nombre d'enfants ne maîtrisant pas le vélo, s'inscrire dans une logique pour les enfants nous semble important.

### Action n°11 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Plusieurs membres de notre équipe sont des utilisateurs quotidien du vélo notamment parmi ceux qui sont susceptibles d'être adjoints. A titre personnel, je dispose, bien que je l'utilise insuffisamment, d'un vélo à assistance électrique particulièrement agréable.

### **Action n°12 : je m'engage**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Si des actions se structurent nous les soutiendrons soit en terme d'organisation soit en terme de communication car elles s'inscrivent dans une vision douce de la pratique urbaine.

### **Action n°13 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

La mise en place de double sens cyclable suppose un plan de communication important. D'autres actions de communication pourront être proposées et relayées par les outils municipaux de communication. Au terme de 3 ans, la ville disposera d'un réseau de pistes en site propre continu qui desservira la quasi totalité des quartiers. L'utilisation de ce réseau doit être optimisée. Par ailleurs, nous souhaitons mettre un local à la disposition d'une association pour la réparation des vélos et l'information de nos concitoyens dans le cadre d'un partenariat apolitique et respectueux de toutes les parties.

### **Action n°14 : je suis indécis-e**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : démonstrations, parcours de sécurité routière, mesure des émissions de pollution à proximité des entreprises...

La ville consacrera beaucoup de moyens pour terminer son réseau très rapidement, rendre le centre ville accessible, sécuriser les déplacements des enfants (baudriers, kits visibilité, casques). Il n'est pas de son ressort de subventionner les entreprises. Toutefois, nous les accompagnerons dans leurs démarches lors de l'élaboration des Plans de Déplacement Entreprise. Nous souhaitons aussi rendre possible le déplacement gare/entreprises pour tous les salariés qui viennent en train à Molsheim. Cela suppose une augmentation du nombre d'emplacements vélo sécurisés à la gare. La construction d'un réseau de pistes cyclables communales et intercommunales est une action de longue haleine dont nous allons accélérer l'aboutissement. Le monde a changé. Nous avons vocation à nous adapter, à le faire de manière lucide pondérée mais déterminée.

### **Commentaires généraux**

Le plan vélo a été détaillé de manière complète dans notre projet électoral.